

<http://divergences.be/spip.php?article178>



Jacques Langlois

L'organisation mondiale du commerce OMC

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2006 - N° 4 (Novembre/November 2006) - 1 - International - Economie/Economy - Fiches de documentation -

Date de mise en ligne : mercredi 25 octobre 2006

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Elle a été créée en 1960 pour prendre la suite du GATT

<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L149xH400/5-17d97.jpg>

(General agreement on tariffs and taxes). Son but est de développer au maximum les échanges sur la base de la spécialisation des pays dans leurs domaines d'excellence (vieille lune établie par Ricardo sur la théorie des avantages comparatifs, devenus compétitifs). Pour ce faire, il s'agit de supprimer tous les obstacles à une concurrence ouverte, « libre et non faussée » comme disait le projet de traité constitutionnel européen en 2005. Il faut supprimer les droits de douane, les subventions, les normalisations indues (techniques, de santé, d'environnement). Cette conception permet aux multinationales de jouer à fond sur les différentiels de législation en tous domaines.

Evidemment cela suscite des contentieux. Ils sont réglés par un organe à prétention juridictionnelle : l'ORD, organe de règlement des différends. On ne peut que constater que cet « organe » oublie généreusement toutes les dimensions autres que purement économiques, même celles qui découlent des droits de l'homme (déclaration onusienne de 1948), des chartes du travail (OIT), des conventions environnementales, etc. Ainsi le Canada, principal producteur d'amiante, a-t-il eu le culot d'attaquer l'Europe pour l'interdiction de ce matériau réputé dangereux depuis 1907. Ainsi, l'Europe a-t-elle le plus grand mal à justifier ses réglementations de principe de précaution vis-à-vis des OGM. L'OMC propulse l'AGCS, accord général sur le commerce des services qui mettrait l'éducation, la santé, les services publics en tout genre dans le lot commun de la marchandisation de toutes les activités mises alors en concurrence et disqualifiant les politiques publiques.

L'OMC, contrairement au FMI et à la BM, fonctionne sur la base de un pays une voix pour ses 149 membres. Mais les occidentaux et autres ont mis en place des dispositifs qui vident cette égalité de son contenu. Les vraies réunions ont lieu dans des « salles vertes » où les pays les plus puissants et les plus pourvus d'experts s'arrangent entre eux pour soumettre des propositions ficelées aux assemblées générales. La chose est aisée puisque les pays les plus pauvres ne disposent pas d'experts pouvant participer aux « salles vertes ».

L'OMC est en panne, suite aux manifestations altermondialistes de Doha, Seattle et surtout suite à des blocages de fond. Les principaux résident dans les subventions aux agricultures US et européennes et dans le droit des brevets notamment sur les médicaments génériques et, surtout, sur le brevêtage des produits des médecines traditionnelles dont les Occidentaux s'emparent en niant leur origine. L'OMC a trouvé sur sa route hyperlibérale l'opposition du G 20 (Brésil, Chine, Inde, Argentine, etc. pays en développement) et celle du G 81 qui regroupe beaucoup de pays du Tiers-Monde contre l'échange inégal propulsé par le FMI, la BM, l'OCDE, le G8. Signalons que l'actuel secrétaire général de l'OMC est le « socialiste » français Lamy...